

Avant-Propos

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPPIS) a été adopté le 21 janvier 2013. Ce plan quinquennal regroupe 61 mesures relatives à des thématiques différentes : accès aux droits et aux biens essentiels, emploi-travail, logement-hébergement, santé, famille-enfance-éducation, inclusion bancaire et lutte contre le surendettement et enfin gouvernance des politiques de solidarité.

Chargée du pilotage, de l'animation et de la coordination de la mise en œuvre du plan en Poitou-Charentes, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) a mené deux démarches. La première a permis d'élaborer un diagnostic pauvreté autour de trois problématiques transversales au PPPIS : place des usagers, transversalité et pratiques partenariales, évolution des publics et pratiques sociales. La seconde, conduite avec la Direction régionale de l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de Poitou-Charentes fournit une analyse commentée des indicateurs du PPPIS sur la région, reprise dans ce dossier.

Pour couvrir la variété des thématiques du PPPIS, les travaux conduits ont bénéficié de la contribution de nombreux organismes et acteurs : Agence régionale de santé (ARS), Banque de France, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Rectorat, Conseils départementaux, fédérations, Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE), Régime Social des Indépendants (RSI), Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), organismes de protection sociale (CAF, MSA, CPAM, CAR- SAT), membres du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées (CCRPA Poitou-Charentes).

Nous les remercions pour leur expertise et leur participation active.

Ce dossier est basé sur les indicateurs nationaux du plan pauvreté, déclinés à l'échelle des territoires du Poitou-Charentes. Ces données ont été complétées pour certaines thématiques par des indicateurs locaux. Tous ces indicateurs de suivi visent à permettre des analyses dynamiques au niveau départemental, infra départemental et par publics.

Le travail engagé sur les indicateurs du PPPIS a déjà permis d'aller au-delà des représentations de certains territoires. Ainsi, deux études complémentaires ont été conduites fin 2015 par la DRJSCS de Poitou-Charentes afin d'être au plus près des réalités territoriales sur les questions du non recours aux droits, d'une part, et du renoncement ou non recours à l'aide alimentaire d'autre part.

À l'heure où se construit la nouvelle région, il importe maintenant de disposer d'une vision consolidée de ces questions à une échelle plus large, prenant en compte les démarches similaires conduites dans les deux autres anciennes régions. Un document de synthèse reprenant l'ensemble des éléments produits sera ainsi publié prochainement afin de contribuer à cette vision d'ensemble.

Nous souhaitons que les travaux conduits ici contribuent à améliorer la connaissance des situations territoriales au regard des questions de pauvreté et d'inclusion sociale, et à éclairer les acteurs impliqués dans les actions conduites dans ce domaine.

La Directrice Régionale de l'Insee
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Le Directeur Régional de la DRJSCS
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Fabienne LE HELLAYE

Patrick BAHEGNE